

STADES PHENOLOGIQUES



Premiers grains à véraison



Stade 35 : début véraison



mi-véraison



Stade37 : fin véraison

Cépage	Tout premiers grains vérés	Début véraison	Mi-véraison	Fin véraison
Merlot	Plateau	Vallée	Vallée	
Côt	Plateau	Vallée	Vallée	
Chardonnay				

Tableau des stades phénologiques du vignoble

Code couleur :	Stade majoritaire	
	Stade présent	



Véraison sur Côt à Puy Lévêque
(Photo Vitivista)

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Pas d'évolution sur le vignoble.

Évaluation du risque : La véraison étant enclenchée dans de nombreuses situations, un risque ne demeure que sur parcelles **impactées et tardives**.



Techniques alternatives : Il existe des produits de biocontrôle utilisable contre cette maladie. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#).

Mesures prophylactiques : Favoriser l'aération des grappes pour éviter que l'humidité reste au niveau des baies.



Résistance : le black rot présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

MILDIU (PLASMOPARA VITICOLA)

• Situation au vignoble

Pas de progression, des symptômes de mildiou mosaïque sont visibles.

Évaluation du risque : Les grappes ayant entamé la véraison sont maintenant moins sensibles. Des repiquages sur feuilles peuvent encore avoir lieu avec une simple rosée ou de la pluie, en présence de symptômes sporulés. Il faut préserver l'état sanitaire du feuillage afin qu'il reste fonctionnel jusqu'à la maturation et la mise en réserve.



Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle [ici](#).

Mesures prophylactiques : En cas de symptômes sur jeunes feuilles, un rognage léger peut permettre de limiter l'évolution du champignon en empêchant les repiquages vers le bas de la végétation.

Favoriser l'insolation et l'aération des grappes. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.



Résistance : le mildiou présente des résistances vis-vis de certains produits phytosanitaires. Il est important de les connaître et d'adapter son calendrier de traitement en fonction de ce risque de résistance. Pour en savoir plus, consultez la note nationale en cliquant [ICI](#)

VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

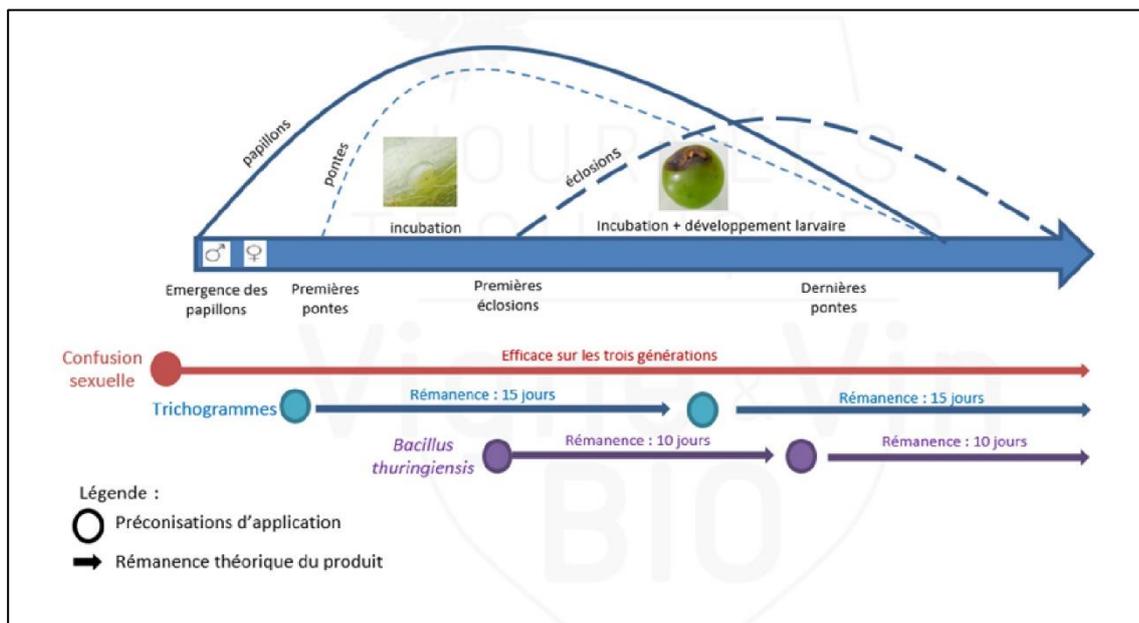
• Modélisation

Stade nymphose majoritaire, tout début de vol de G3

• Situation dans les parcelles

Les premiers papillons ont été piégés.

Évaluation du risque : Le 3eme vol a débuté. Des pontes devraient être observables bientôt. Ce sont les perforations de G2 qui déterminent la gestion en G3. **Surveillez le dépôt des pontes pour optimiser la gestion.**



Positionnement des produits de biocontrôle sur G2 et G3 (Source [Vignevin](#))

Seuil indicatif de risque :

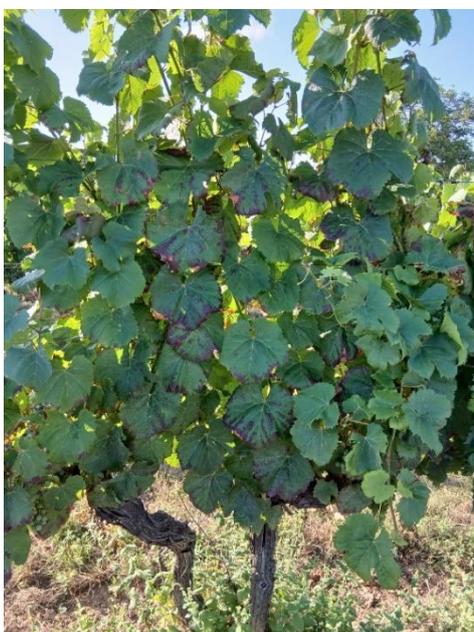
- 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2
- 5 perforations pour 100 grappes en fin de G2 (parcelle en confusion)

Techniques alternatives : La confusion sexuelle est une méthode de lutte biologique.
<https://www.vignevin-occitanie.com/fiches-pratiques/confusion-sexuelle/>

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

Les larves de cicadelles progressent très fortement, des symptômes de grillures sont de plus en plus marqués. Plusieurs comptages sont bien au-dessus des seuils d'intervention.



Évaluation du risque : Les populations larvaires augmentent. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure. Réalisez des comptages sur les populations de larves.

Grillures sur Cot (Photo CA46)

Seuil indicatif de risque : 50 larves de cicadelle pour 100 feuilles.

Mesures prophylactiques : L'application d'argile, de talc, ou de lait de chaux comme barrière physique est à mettre en place.

FLAVESCENCE DOREE (*SCAPHOIDEUS TITANUS*)

Pour en savoir plus : [sur ephytia](#)



Symptômes de flavescence dorée sur cépages rouge (à gauche) et blanc (à droite)

• Situation au vignoble

Évaluation du risque : Les dates d'intervention sont fixées par la DRAAF :

T3	En conventionnel : A réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement)	En cours : Du 28 juillet au 11 août
	En AB : selon analyse de risque	Terminé : 10 jours après le T2, selon analyse de risque (du 29 juin au 8 juillet)

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mère.

Dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si :

- présence de foyers (parcelles à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2024 (ou antérieurement) ;
- présence de friches de vigne dans l'environnement proche ;
- présence de pieds FD dans la parcelle ...

Pensez à enlever tout pied atteint dès sa détection.

Pour en savoir plus : [DRAAF Occitanie](#)

Pensez à enlever tout pied atteint dès sa détection.

Vigifl@v est une application gratuite, sur téléphone dédiée au suivi de la flavescence dorée. Elle permet des observations et suivis tout au long de la campagne. Vous y trouverez également des outils de reconnaissances (cicadelle et maladie) ainsi que des documents d'informations réglementaires.

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Des produits de biocontrôle sont autorisés pour lutter contre les bioagresseurs. Ils sont consultables à l'adresse <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



Des résistances aux produits phytosanitaires existent. Une note nationale décrit l'état des lieux et les recommandations à respecter en la matière. De manière générale, la prévention et la gestion des résistances reposent sur la diversification de l'usage des modes d'action, qui s'appuie sur différentes stratégies : limitation des traitements, association de modes d'action différents, alternance des modes d'action au sein d'un programme et/ou au fil des saisons, mosaïque spatiale.

Retrouvez [ici](#) la note technique 2025 sur les résistances aux maladies en vigne.

Prochain et dernier BSV le 05/08/2025

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Lot, SODEPAC, Natera, Vitivista, Vinovalie Cave des Côtes d'Olt et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.